

**POUR 24 MOIS DE SÉRÉNITÉ,
QUELQUES MINUTES SUFFISENT...
... LORS DE CES 2 MOMENTS-CLÉS**

- À l'achat de votre Honda
- Avant la fin de l'une des échéances de la garantie constructeur (3 ans ou 100 000 km)

ÂGE DU VÉHICULE	MODÈLES	PRIX CLIENT TTC
Moins d'un an	Jazz	459 €
	Civic - HR-V	609 €
	CR-V	719 €
Entre 1 et 3 ans	Jazz	509 €
	Civic - HR-V	679 €
	CR-V	819 €

Ces tarifs s'appliquent à tous les modèles quelle que soit leur motorisation (essence, diesel ou hybride).



POINT-À-VIGILANCE - 03 44 23 48 48 - HZEG6AW_201811 - *Donnez vie à vos rêves

Vous souhaitez en savoir plus ?
Rendez-vous sur www.auto.honda.fr ou chez votre concessionnaire Honda.

Honda Motor Europe Ltd - Succursale France
RCS MEAUX 509 243 564 - SIRET 509 243 564 00028
Parc d'activités de Pariest, allée du 1^{er} mai - B.P 46 Croissy Beaubourg
77312 Marne-La-Vallée Cedex 2

Accédez au site
mobile Honda



24.honda.fr



⁽¹⁾ L'extension de garantie Honda est un service proposé par Icare Assurance. Selon conditions générales n° 21112200.
Icare Assurance, entreprise régie par le code des assurances, S.A. au capital de 1 276 416 euros - RCS Nanterre B 327 061 339.
⁽²⁾ Dans les pays de la carte verte.
⁽³⁾ Prix d'un appel local depuis un poste fixe.
Honda s'engage à réduire au maximum l'impact de ses produits sur l'environnement, conformément au Décret relatif à la gestion des véhicules hors d'usage.

HONDA
The Power of Dreams[®]

EXTENSION DE GARANTIE

**VOTRE HONDA MÉRITE
DE JOUER LES PROLONGATIONS**

24 mois supplémentaires

À PARTIR DE
459€ ttc^(*)



^(*) Exemple de prix pour un modèle Honda Jazz et pour une extension de garantie de 24 mois souscrite dans les 12 premiers mois de mise en circulation.

SÉRÉNITÉ PROLONGÉE KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ



PIÈCES D'ORIGINE GARANTIES HONDA :



UNE SOUSCRIPTION SIMPLE⁽¹⁾ :

- À l'achat de votre véhicule ou avant la fin de l'une des échéances de la garantie constructeur (3 ans ou 100 000 km)
- Souscription chez votre concessionnaire Honda
- Activation automatique à l'échéance de la garantie constructeur



UN CONTRAT COMPLET :

- 24 mois supplémentaires de garantie, kilométrage illimité⁽¹⁾
- En cas de panne mécanique, vous bénéficiez d'une prise en charge intégrale, sans vétusté, des pièces et de la main d'œuvre nécessaires à la réparation
- La remise en état ou le changement des organes sont effectués par des techniciens certifiés Honda avec des pièces d'origine
- La garantie est cessible. Elle contribue à augmenter la valeur de votre Honda en cas de revente à un particulier
- Une Assistance 24h/24 et 7j/7 valable en France et à l'étranger pendant toute la durée du contrat⁽²⁾

HONDA
ASSISTANCE

01 41 85 84 70⁽³⁾

BÉNÉFICIEZ DE PRESTATIONS EXCLUSIVES EN CAS DE PANNE OU D'ÉVÉNEMENTS FORTUITS :

- Assistance 24h/24 et 7j/7 dans plus de 30 pays
- Frais de dépannage ou de remorquage de votre véhicule en cas de crevaison, panne de carburant, panne, perte ou vol des clés du véhicule ou bris de glace
- Rapatriement du véhicule jusqu'à la concession Honda la plus proche
- Mise à disposition d'un véhicule de remplacement, gratuitement, à concurrence de 5 jours, OU remboursement de vos titres de transport (train, avion ou taxi) et frais d'hébergement aux conditions stipulées au contrat
- Envoi de pièces détachées à l'étranger si votre véhicule est immobilisé suite à une panne